

**JOURNÉE DE SOUTIEN
À LA LUTTE POUR
LA RÉGULARISATION
DE TOUS
LES SANS PAPIERS.**

**MARDI 19 FÉVRIER
UNIVERSITÉ PARIS 8
BÂTIMENT A**

collectifetudianteseetrangeres@gmail.com
01 48 27 17 36
Permanences en salle C012, RDC bâtiment C
lundi : 18h-20h / mercredi et jeudi : 12h-15h

COLLECTIF
ETUDIANT-E-S
ETRANGER-E-S
PARIS 8

**UNE CARTE
ÉTUDIANTE = UN TITRE
DE SÉJOUR!**

11H - 15H : COUSCOUS

(HALL DU BÂTIMENT A)

16H - 18H : FILMS

La France qui se lève tôt
de Hugo Chesnard, 2011, 20 min.

On vient pour la visite
de Lucie Tourette, 2012, 58 min.

(SALLE A028)

18H - 20H : DÉBAT

ouvert à tous et toutes, avec différents
collectifs de sans papiers.

(SALLE A028)

20H - 22H : CONCERTS

Mashicunas (musique d'Amérique latine)
Première Ligne et Don K.Sen (rap)

(HALL DU BÂTIMENT A)

**JOURNÉE DE SOUTIEN
À LA LUTTE POUR
LA RÉGULARISATION
DE TOUS
LES SANS PAPIERS.**

**MARDI 19 FÉVRIER
UNIVERSITÉ PARIS 8
BÂTIMENT A**

collectifetudianteseetrangeres@gmail.com
01 48 27 17 36
Permanences en salle C012, RDC bâtiment C
lundi : 18h-20h / mercredi et jeudi : 12h-15h

COLLECTIF
ETUDIANT-E-S
ETRANGER-E-S
PARIS 8

**UNE CARTE
ÉTUDIANTE = UN TITRE
DE SÉJOUR!**

11H - 15H : COUSCOUS

(HALL DU BÂTIMENT A)

16H - 18H : FILMS

La France qui se lève tôt
de Hugo Chesnard, 2011, 20 min.

On vient pour la visite
de Lucie Tourette, 2012, 58 min.

(SALLE A028)

18H - 20H : DÉBAT

ouvert à tous et toutes, avec différents
collectifs de sans papiers.

(SALLE A028)

20H - 22H : CONCERTS

Mashicunas (musique d'Amérique latine)
Première Ligne et Don K.Sen (rap)

(HALL DU BÂTIMENT A)

Les étudiant-e-s étranger-e-s sont soumis-e-s à un double contrôle pédagogique :

celui des établissements universitaires comme l'ensemble des étudiant.e.s, mais également celui des préfectures, qui peuvent décider à tout moment de refuser le renouvellement de leurs titres de séjour. Il suffit qu'un-e étudiant-e change d'orientation pendant son cursus universitaire pour qu'elle/il se voie refuser le renouvellement de sa carte de séjour.

Force est de constater que la politique d'immigration du gouvernement Hollande-Ayrault ne diffère guère de celle de Sarkozy.

Le triste chiffre de 36 000 expulsions cette année, record dont Valls n'est pas peu fier, nous le montre bien. Alors où est «le changement maintenant» ?!

Les Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) sont toujours envoyées aux étudiant-e-s pourtant inscrit-e-s à l'université, les expulsions se poursuivent, les discours sécuritaires et racistes n'ont de cesse. Rien que depuis un mois à Paris 8 plus d'une dizaine d'étudiant.e.s ont reçus des OQTF.

C'est pourquoi nous, étudiant-e-s sans papiers de Paris 8, nous nous sommes organisé-e-s en collectif autonome et autogéré des étudiant-e-s étranger-e-s.

Ce collectif, dès son départ, s'est opposé à la logique de cas par cas, promu par certaines organisations. Nous considérons que cette logique nous divise plus qu'elle ne nous unit. La logique du cas par cas exclut de fait des étudiant-e-s sans papiers dont les dossiers sont considérés comme ayant moins de chances (ceux et celles qui n'ont pas de visas d'entrée sur le territoire, ceux et celles qui viennent de s'inscrire à la fac et qui n'ont pas encore de bulletins de notes...). Nous considérons que nous n'avons pas à nous plier aux fonctionnements des préfectures qui refusent par exemple de prendre les dossiers de régularisation des sans papiers sans visa d'entrée. Nous ne voulons pas la régularisation d'une partie des étudiant-e-s sans papiers mais de tous et toutes les étudiant.e.s sans papiers (contrairement à certaines organisations qui lors d'une réunion avec la présidence de l'université ont proposé de tenter la régularisation de 75% des étudiant-e-s sans papiers de Paris 8). Avoir un soit disant bon ou mauvais dossier ne change pas la condition du sans papiers, c'est en s'unissant tous et toutes que nous serons plus fort.e.s.

Dans notre opposition à la politique du cas par cas, nous avons décidé d'organiser un dépôt collectif de dossiers,

nous considérons que nous obtiendrons la régularisation de l'ensemble des étudiant-e-s sans papiers de Paris 8 en se mobilisant et en étant le plus nombreux et nombreuses.

Seule la lutte paye!

Nous exigeons:

→ **La régularisation de tout-e-s les étudiant-e-s sans papiers, la régularisation de tous et toutes les sans-papiers, et la liberté de circulation et d'installation ;**

→ **L'égalité des droits entre étudiant-e-s français-e-s et étranger-e-s ;**

→ **La suppression de Campus france ;**

→ **L'arrêt du contrôle des titres de séjour pour l'inscription à l'université ;**

→ **Le soutien à la création de réseaux de solidarité avec les étudiant-e-s étranger-e-s ;**

→ **La fermeture immédiate des centres de rétention et arrêt des expulsions ;**

→ **L'abrogation des lois anti-immigrés (lois Besson, Pasquier, etc...);**

→ **Le retour à la gratuité du titre de séjour ;**

→ **La délivrance du titre de séjour définitif dans un délai de 15 jours maximum contre 6 à 8 mois aujourd'hui (délais arbitraires qui placent les étudiant-e-s dans l'illégalité car ils se retrouvent sans papiers!);**

→ **La délivrance et le renouvellement des titres de séjour sans condition ;**

→ **Un titre de séjour pluriannuel autorisant une année supplémentaire par diplôme (4 ans pour la Licence, 3 ans Master, 4 ans Doctorat).**

Les étudiant-e-s étranger-e-s sont soumis-e-s à un double contrôle pédagogique :

celui des établissements universitaires comme l'ensemble des étudiant.e.s, mais également celui des préfectures, qui peuvent décider à tout moment de refuser le renouvellement de leurs titres de séjour. Il suffit qu'un-e étudiant-e change d'orientation pendant son cursus universitaire pour qu'elle/il se voie refuser le renouvellement de sa carte de séjour.

Force est de constater que la politique d'immigration du gouvernement Hollande-Ayrault ne diffère guère de celle de Sarkozy.

Le triste chiffre de 36 000 expulsions cette année, record dont Valls n'est pas peu fier, nous le montre bien. Alors où est «le changement maintenant» ?!

Les Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) sont toujours envoyées aux étudiant-e-s pourtant inscrit-e-s à l'université, les expulsions se poursuivent, les discours sécuritaires et racistes n'ont de cesse. Rien que depuis un mois à Paris 8 plus d'une dizaine d'étudiant.e.s ont reçus des OQTF.

C'est pourquoi nous, étudiant-e-s sans papiers de Paris 8, nous nous sommes organisé-e-s en collectif autonome et autogéré des étudiant-e-s étranger-e-s.

Ce collectif, dès son départ, s'est opposé à la logique de cas par cas, promu par certaines organisations. Nous considérons que cette logique nous divise plus qu'elle ne nous unit. La logique du cas par cas exclut de fait des étudiant-e-s sans papiers dont les dossiers sont considérés comme ayant moins de chances (ceux et celles qui n'ont pas de visas d'entrée sur le territoire, ceux et celles qui viennent de s'inscrire à la fac et qui n'ont pas encore de bulletins de notes...). Nous considérons que nous n'avons pas à nous plier aux fonctionnements des préfectures qui refusent par exemple de prendre les dossiers de régularisation des sans papiers sans visa d'entrée. Nous ne voulons pas la régularisation d'une partie des étudiant-e-s sans papiers mais de tous et toutes les étudiant.e.s sans papiers (contrairement à certaines organisations qui lors d'une réunion avec la présidence de l'université ont proposé de tenter la régularisation de 75% des étudiant-e-s sans papiers de Paris 8). Avoir un soit disant bon ou mauvais dossier ne change pas la condition du sans papiers, c'est en s'unissant tous et toutes que nous serons plus fort.e.s.

Dans notre opposition à la politique du cas par cas, nous avons décidé d'organiser un dépôt collectif de dossiers,

nous considérons que nous obtiendrons la régularisation de l'ensemble des étudiant-e-s sans papiers de Paris 8 en se mobilisant et en étant le plus nombreux et nombreuses.

Seule la lutte paye!

Nous exigeons:

→ **La régularisation de tout-e-s les étudiant-e-s sans papiers, la régularisation de tous et toutes les sans-papiers, et la liberté de circulation et d'installation ;**

→ **L'égalité des droits entre étudiant-e-s français-e-s et étranger-e-s ;**

→ **La suppression de Campus france ;**

→ **L'arrêt du contrôle des titres de séjour pour l'inscription à l'université ;**

→ **Le soutien à la création de réseaux de solidarité avec les étudiant-e-s étranger-e-s ;**

→ **La fermeture immédiate des centres de rétention et arrêt des expulsions ;**

→ **L'abrogation des lois anti-immigrés (lois Besson, Pasquier, etc...);**

→ **Le retour à la gratuité du titre de séjour ;**

→ **La délivrance du titre de séjour définitif dans un délai de 15 jours maximum contre 6 à 8 mois aujourd'hui (délais arbitraires qui placent les étudiant-e-s dans l'illégalité car ils se retrouvent sans papiers!);**

→ **La délivrance et le renouvellement des titres de séjour sans condition ;**

→ **Un titre de séjour pluriannuel autorisant une année supplémentaire par diplôme (4 ans pour la Licence, 3 ans Master, 4 ans Doctorat).**